

Communiqué de presse - mercredi 29 avril 2009 - 17h45

Résultat du vote des résolutions de l'assemblée générale mixte

- Adoption de toutes les résolutions
- Dividende de 0,60€/action avec option de paiement en action

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'ARGAN s'est réunie le 28 avril 2009 à la Maison des Associations de Neuilly-sur-Seine.

A cette date, le nombre total d'actions existantes s'élevait à 9.500.000 pour un nombre identique de droits de vote.

Lors de cette assemblée générale, les actionnaires présents, régulièrement représentés, ayant valablement donné procuration au Président ou voté par correspondance, détenaient ensemble 6.625.095 actions et autant de droits de vote (soit 69,8% du total).

L'assemblée générale mixte des actionnaires a approuvé l'ensemble des résolutions proposées, notamment :

- La résolution n°2 prévoyant une affectation des résultats avec un dividende de 0,60€/action.
 Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.
- La résolution n°3 proposant l'option pour le paiement du dividende en action avec un prix de souscription de 6,62€.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le détachement au droit du dividende se fera sur les positions au **7 mai 2009** après bourse. L'option pour le paiement en action devra s'exercer à compter de cette date jusqu'au **25 mai 2009**. Passé ce délai, les actionnaires qui n'auront pas opté pour le paiement du dividende en action recevront leur dividende en numéraire. La mise en paiement du dividende se fera **le 8 juin 2009**.

L'intégralité du procès verbal de l'Assemblée Générale du 28 avril 2009 sera prochainement disponible sur le site web de la société.

Prochain rendez-vous financiers (diffusion des communiqués de presse après bourse)

Mardi 7 juillet : Chiffre d'affaires du premier semestre (janvier à juin)

A propos d'Argan

Fondée en 1993, ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité.

Argan est cotée sur le compartiment C de NYSE-Euronext Paris depuis juin 2007 (ISIN FR0010481960) et a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.



Francis Albertinelli Tél : 01 47 47 05 46 E-mail : contact@argan.fr Citigate Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations investisseurs Lucie Larguier – Relations presse Tél: 01 53 32 78 95 / 84 75 agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larquier@citigate.fr

Plus d'informations sur le groupe ARGAN sur son site internet argan.fr